
Déclaration de M. Edgar Faure, Ministre de l'Education Nationale. Assemblée Nationale, 24 juillet 1968.

Numéro d'inventaire : 2008.03743

Auteur(s) : Edgar Faure

Type de document : imprimé divers

Éditeur : La Documentation française

Date de création : 1968

Description : Fascicule agrafé, sans couverture.

Mesures : hauteur : 271 mm ; largeur : 209 mm

Notes : Déclaration de M. Edgar Faure, Ministre de l'Education Nationale à l'Assemblée Nationale, le 24 juillet 1968. Partant du constat du malaise du système, mis en valeur par les événements de mai 68, Edgar Faure propose des pistes de réflexion visant à réformer l'Education Nationale.

Mots-clés : Textes normatifs relatifs à l'enseignement en France (législation, débats, BO)

Filière : aucune

Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 29

Sommaire : Sommaire, introduction

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

DÉCLARATION
DE MONSIEUR EDGAR FAURE
MINISTRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

(Assemblée Nationale - 24 juillet 1968.)

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE

I. — L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Je parlerai d'abord de l'enseignement supérieur, en premier lieu de la rentrée, en second lieu de la rénovation.

A. — Le problème de la rentrée.

Nous vivons dans le quotidien et le problème de la rentrée est angoissant. Nous avons vécu, depuis une décennie, dans la fascination de la croissance du nombre des étudiants. **Nous avons consenti des efforts considérables qui pourraient quelquefois être traités avec plus de justice.**

Les gouvernements qui ont précédé le vôtre, monsieur le Premier ministre, les ministres auxquels j'ai l'honneur de succéder ont accompli une œuvre considérable au cours de ces dix dernières années pour porter en France le nombre des étudiants à plus du double de celui que l'on trouve en Allemagne, en Angleterre ou en Italie.

Des efforts considérables ont été accomplis pour accroître le nombre des étudiants.

Les dirigeants politiques de notre pays n'ont pas agi ainsi pour se faire la vie plus facile — s'il y avait deux fois moins d'étudiants, ils feraient deux fois moins de bruit — mais ils ont accompli leur devoir. Aujourd'hui, non seulement cette progression va se poursuivre, mais nous sommes à l'instant d'un véritable bond.

Le nombre des étudiants va encore croître.

Le baccalauréat, passé dans les conditions un peu originales que vous savez obtient des résultats élevés : à la première session, 65,8 p. 100 contre 40,9 p. 100 l'année dernière. Les résultats de la seconde session, même s'ils ne parviennent pas à une pareille épiphanie ne pourront pas renverser la tendance. Mais ne nous effrayons pas. J'ai eu la curiosité de constater l'évolution des pourcentages depuis un certain nombre d'années : entre 1920 et 1930, le pourcentage était de 70 p. 100. En 1960, année exceptionnelle, qui a comporté trois sessions — on ne peut pas tout faire tous les ans — il a été de 75 p. 100. En 1943, année très exceptionnelle aussi, il avait atteint 80 p. 100. Prenons donc ce pourcentage et tirons-en les conséquences. Le nombre des étudiants atteignait 500.000 l'an passé. Mes services évaluent l'accroissement de ce chiffre à

la prochaine rentrée à plus de 80.000 dont au moins 15.000 dans la région parisienne, selon des prévisions qui comportent nécessairement une marge d'approximation.

Le Gouvernement est résolu à assurer la rentrée.

Que doit faire le Gouvernement ? Il doit assurer la rentrée. Il y est résolu. En ce qui concerne les années autres que la première, il convient naturellement que les examens soient passés, même si l'on estime — et je le pense — que des réformes importantes doivent être apportées aux examens — et nous verrons que dans une perspective d'ensemble la conception même d'examen peut être essentiellement révisée.

Les examens doivent être passés normalement.

Même si l'on pense cela, il faut qu'actuellement, dans la situation où nous nous trouvons, les examens prévus soient passés. Les dispositions du décret du 29 mai dernier donnent aux doyens la possibilité d'adopter, à titre exceptionnel, des aménagements pour faciliter ce passage.

Nous pensons que les examens pourront avoir lieu. C'est l'affaire de tous, des étudiants et des enseignants.

A cet effet, les enseignants et les étudiants retrouveront le libre usage des locaux universitaires.

A cet effet, ils retrouveront le plein et libre usage des locaux universitaires dans lesquels, j'en suis convaincu, ils sauront maintenir les conditions de calme nécessaires au déroulement des épreuves.

En ce qui concerne la première année, pour laquelle aucun autre examen que le baccalauréat n'est nécessaire, c'est là que se produit l'afflux d'étudiants nouveaux. Nous ne pouvons les laisser abandonnés à eux-mêmes. Nous ne parviendrons pas à des conditions d'accueil entièrement satisfaisantes, je dois vous le dire. Mais il faut, en tout cas, que l'enseignement puisse être dispensé dans toutes les disciplines.

1° Le problème le plus urgent : celui des locaux.

Le problème le plus urgent est celui des locaux. Bien qu'il ne soit pas intellectuellement prestigieux, il est immédiatement nécessaire de le résoudre. Nous avons cherché, au cours des derniers jours, avec M. Trorial, sous le contrôle de M. le Premier ministre et des comités interministériels compétents, à utiliser tous les locaux que nous pouvions obtenir. Je n'entrerai pas dans les détails qui seraient fastidieux et purement géographiques.

Utilisation de l'immeuble de l'O. T. A. N.

Je voudrais cependant insister sur une mesure qui a une valeur importante et même symbolique. Le grand immeuble de l'O. T. A. N., désaffecté de sa destination antérieure, était promis au sort enviable d'héberger les bureaux d'un ministère, en l'occurrence le mien. Nous avons pensé qu'il était impossible de donner plus de place aux bureaux, alors qu'on était contraint d'en refuser aux études.

Le ministère de l'éducation nationale n'est pas appelé à cesser ses tâches, mais ce n'est pas le moment de les enfler puisque, dans tous les domaines, la « débureaucratization » a été jugée nécessaire. Ce vaste immeuble pourra recevoir 5.000 ou 6.000 de ces nouveaux étudiants.

D'autres solutions.

D'autres établissements universitaires sont d'ores et déjà prévus. Il faut, je le répète, choisir les emplacements et les libérer ; il faut aménager les constructions existantes et en créer là où il n'y en a pas.

Naturellement, je tiens à le dire clairement, il s'agit là d'urgences, de nécessités, d'empirisme. Rien ne serait plus dérisoire que de prétendre discerner notre politique d'ensemble de l'établissement universitaire à travers ces choix désespérés et indispensables.

Mais pas de « mini-université ».

On a parlé de « mini-université ». Je serais confus qu'on puisse penser que cette expression vient de moi. Naturellement il n'est pas question de préparer et de concevoir des mini-universités. Il est question, aujourd'hui, de faire de la place pour des étudiants qui veulent suivre des cours ou participer à des travaux. Mais nous nous réservons de créer, dans le proche avenir, après l'élaboration nécessaire, les véritables établissements universitaires.

Des universités à l'échelle humaine.

On discute quelquefois de certains types d'implantation : il y a la théorie du *campus* ; il y a la déception de Nanterre ; il y a une certaine réussite d'Orsay. Faut-il implanter ces établissements universitaires en rase campagne ? On peut hésiter, mais qu'elles soient créées dans une ville, dans ses faubourgs ou dans une campagne, les universités nouvelles doivent avoir une personnalité. Chacune d'elles — pensez à l'exemple de l'Angleterre qui vient d'en créer 40 — doit être à l'échelle humaine, c'est-à-dire accueillir 10.000 ou 12.000 étudiants.

Elles doivent avoir une personnalité, dis-je ; elles doivent avoir aussi une âme ! Cette âme peut s'inscrire aussi dans la pierre ; elle peut s'inscrire dans l'équipement socio-culturel, dans l'équipement sportif qui est indispensable à chacune de ces collectivités estudiantines.

Naturellement, ce programme est dans notre pensée. Si je vous disais que je veux le réaliser d'ici à la rentrée, naturellement vous ne me croiriez pas. Mais si nous abandonnions de telles idées, nous ne pourrions pas parler d'une politique générale de l'Université et de l'éducation nationale.

2° D'autres problèmes.

Dans l'immédiat, nul ne l'ignore, lorsque la place aura été trouvée, il faudra résoudre d'autres problèmes.

Il y a la question du nombre des postes supplémentaires dont mon collègue de l'économie et des finances m'a déjà consenti au moins une partie ; il y a l'organisation technique, que je voudrais, même à cette échelle prudente et expérimentale, améliorer par un

emploi meilleur, par une organisation des laboratoires, par la solution du problème incroyable des bibliothèques.

Ceux d'entre vous qui sont enseignants — et je le suis un peu — savent bien que la bibliothèque est aussi indispensable que le reste. Ils savent quelle est la disette de la bibliothèque dans nos universités. Ils savent qu'il est tout de même temps d'organiser des services rationnels de photocopie permanents pour